

Ces différents moyens ont pour but de diminuer la douleur et l'engorgement dans les parties affectées par la fluxion arthritique.

Mais lorsque la goutte, au lieu de se manifester aux articulations, parcourt les viscères, et qu'il importe de la rappeler à son siège primitif, les frictions stimulantes, les cataplasmes fortement sinapisés, les vésicatoires, doivent être employés sur la partie où l'appel est nécessaire.

G. — Prophylaxie de la diathèse et des manifestations arthritiques.

Lorsqu'un individu est né de parents gouteux, ou que sa constitution robuste, son tempérament lymphatico-sanguin et nerveux, son genre de vie, peuvent l'avoir prédisposé aux manifestations arthritiques, ou enfin lorsque déjà celles-ci ont fait une première apparition, il est nécessaire de lui recommander certaines règles de conduite, qui rentrent dans le cadre des moyens hygiéniques déjà indiqués.

On doit donc lui conseiller : 1° D'habiter un lieu sec et peu exposé aux vicissitudes atmosphériques ;

2° De se vêtir chaudement, de porter de la flanelle sur la peau ;

3° De faire des frictions sur toute l'habitude du corps, surtout après les bains pris de temps à autre ;

4° De faire surtout des frictions sèches sur les pieds, parfois avec une éponge imbibée d'eau salée (1).

5° De vivre très-sobrement, évitant l'usage des aliments acides, excitants, des boissons spiritueuses ;

6° D'entretenir la liberté du ventre ;

7° De faire un exercice régulier, journalier, en plein air ;

8° D'aller, pendant quelques saisons, aux sources alcalines ou salines ;

9° D'éviter les fortes contentions d'esprit et les vives affections de l'âme.

(1) Scudamore, t. II, p. 204.

§ IV. — Diathèse herpétique.

A. — Historique.

Hippocrate s'exprime ainsi : « La lèpre, le prurigo, la gale, » le lichen, l'alphos, l'alopecie, proviennent du phlegme; ce » sont là plutôt des difformités que des maladies. Le favus, » les scrofules, les pustules, les boutons, l'anthrax, sont produits par le phlegme (1). »

Ce passage me paraît prouver, d'une part, que les maladies de la peau étaient peu importantes aux yeux des anciens, ou qu'elles étaient rares à cause de la frugalité des premiers peuples; d'autre part, que, pour Hippocrate, plusieurs affections de la peau tiennent à une cause commune, et qu'il existe entre elles des rapports nécessaires.

Cette cause est le phlegme ou la pituite. En la désignant, Hippocrate rattache les maladies cutanées à cette portion de l'appareil circulatoire que les modernes ont appelée *système lymphatique*.

Hippocrate émet encore cette pensée, que la plupart des altérations de la peau sont plutôt des difformités que des maladies, c'est-à-dire qu'elles lèsent la forme, les qualités physiques extérieures, mais qu'elles ne troublent pas l'exercice des fonctions. Il aurait pu ajouter que quelques-unes sont parfois favorables à la santé.

Galien, groupant ces divers états morbides sous la dénomination générale d'*herpès*, les attribue à la bile jaune (2).

Cette étiologie est répétée d'âge en âge. Fernel la soutient, et établit un parallèle entre les affections aiguës et les affections chroniques de la peau (3).

Lorry, le premier auteur d'un grand ouvrage sur les maladies cutanées, distingue celles qui appartiennent en propre

(1) Des affections. (Oeuvres, t. VI, p. 247.)

(2) Meth. med., lib. XI, cap. XI. — De tumoribus proter naturam, 11, 42, f.

(3) Pathologia, lib. VII, p. 461.

à la peau, de celles qui résultent d'un vice intérieur ⁽¹⁾. Ce vice établit entre ces dernières affections des liens réciproques d'origine et de parenté ⁽²⁾.

L'idée d'un vice, d'une altération humorale, d'une acrimonie, comme cause des affections cutanées, est adoptée par Schuler ⁽³⁾, Roussel ⁽⁴⁾, Poupart ⁽⁵⁾, Gempt ⁽⁶⁾.

Mais bientôt le solidisme faisant des progrès, dut effacer des expressions entachées d'humorisme.

D'ailleurs, les médecins qui s'occupaient avec le plus de succès et de renom de la pathologie cutanée, s'attachaient moins à remonter à l'origine de ces affections, qu'à en décrire minutieusement les variétés de formes, les apparences extérieures. Willan et ses disciples, par leurs distinctions, séparèrent, isolèrent les maladies de la peau, rompirent la liaison qu'une origine commune avait établie entre elles.

Cependant, parmi les auteurs qui ont adopté la classification de Willan, quelques-uns ont reconnu ce rapport étroit et réciproque.

M. Rayer parle ainsi : « Il est des cas, en assez grand nombre, où l'existence d'une semblable liaison ou d'un certain rapport de quelques affections de la peau avec des états particuliers de la constitution, ne peut être contestée. Qui ne sait que plusieurs des maladies que l'on désigne vulgairement, en France, sous le nom de *dartres*, telles que l'eczéma, le lichen, le psoriasis, sont souvent héréditaires, et qu'elles se manifestent parmi les individus d'une même famille, lors même qu'ils sont placés dans des conditions so-

⁽¹⁾ *A vitio intus latente. (Tractatus de morbis cutaneis. Paris, 1777, p. 166.)*

⁽²⁾ *Nam morbi omnes isti affines inter se et ex eadem oriundi prosapia plus gradu et nomine differunt, quam natura, p. 294.*

⁽³⁾ *De acrimonia humorum. Francof., 1752.*

⁽⁴⁾ *Tract. de variis herpetum speciebus, caussis, etc. Cadomi, 1779. Réimprimé dans le Thesaurus pathologico-therapeuticus de Schlegel, vol. XI, pars I^a, p. 1.*

⁽⁵⁾ *Traité des dartres. Paris, 1782.*

⁽⁶⁾ *Diss. herpetis naturam atque caussas lustrans. Marburgi-Cattorum, 1790. (Thesaur. de Schlegel, vol. XI, pars I^a, p. 169.)* Il demande : « Num, qui ex tot, diversisque adeo causis oritur morbus, ex quacumque acrimonia cutim pertinaciter obsidente possit gigni? » p. 208.

» ciales différentes? Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que, dans une foule de cas, il est impossible de rattacher à une cause extérieure le développement ou la disparition spontanée d'une foule d'affections *herpétiques*; et lorsqu'on compare la lenteur de leur marche, la fréquence de leurs récidives, à la facilité et à la promptitude de la guérison des éruptions artificielles, on est naturellement conduit à penser que les premiers sont sous la dépendance d'états particuliers de la constitution, états que quelques auteurs ont désignés collectivement sous le nom de *constitution dartreuse* ⁽¹⁾. »

M. Gibert n'est pas moins explicite : « Les maladies de la peau se présentant, dit-il, sous des formes variées s'accompagnant de prurit, de douleur, de cuisson, ayant une assez longue durée, une grande tendance à s'étendre et à se reproduire, paraissent liées dans plusieurs cas à une sorte de *diathèse*, soit générale, soit locale, etc. ⁽²⁾. » M. Gibert, insistant ailleurs sur l'origine constitutionnelle des affections cutanées, ajoute que les mots *vice dartreux*, *acreté*, *alcalinité du sang*, *de la lymphe*, dérivent d'une hypothèse, mais expriment un fait; ce fait, c'est l'existence d'une cause interne, qui provoque, entretient et perpétue un grand nombre de dermatoses ⁽³⁾; et dans un autre endroit, tout en regardant les considérations relatives à cette cause comme d'un ordre trop élevé, trop abstrait, pour servir de base à une classification, il n'en avoue pas moins que le développement spontané de la plupart des maladies de la peau, leur liaison avec certaines conditions d'âge, de constitution, de tempérament, d'habitudes, de climats, etc., les récidives surtout si fréquentes et si faciles dans le plus grand nombre des cas, sont des faits démontrés, qui rendent nécessaire l'admission d'une diathèse spéciale, soit héréditaire, soit congéniale, soit acquise, source

⁽¹⁾ *Traité théorique et pratique des maladies de la peau, 2^e édit. Paris, 1835. Introduction, p. XI.*

⁽²⁾ *Traité pratique des maladies spéciales de la peau, 2^e édit. Paris, 1840, p. 5.*

⁽³⁾ *Revue méd., 1841, t. II, p. 289.*

véritable de ces affections vulgairement désignées sous le nom de *dartres* ⁽¹⁾.

M. Plumbe, dans la classification qu'il a proposée, a eu surtout en vue l'état constitutionnel qui accompagne les lésions cutanées ⁽²⁾. M. Baumès regarde comme essentielle en dermatologie la connaissance de cette condition interne manifestée par la maladie extérieure ⁽³⁾. Alibert, en dessinant l'arbre des dermatoses, a voulu sans doute faire comprendre les rapports étroits, et indiquer la racine commune des diverses maladies de la peau ⁽⁴⁾. Mais ces auteurs n'ont présenté que des idées générales sur la pathogénie de ces affections; ils n'ont pas essayé de caractériser la source première, l'origine primordiale de la plupart d'entre elles.

M. Polya, médecin de l'hôpital Saint-Roch de Pesth, me paraît s'être plus rapproché de ce but. Il pense que l'état général des malades doit être pris en sérieuse considération; qu'une même dyscrasie produit, selon la partie de la peau qu'elle affecte et selon son intensité, des papules, des vésicules, des pustules, etc.; que l'on voit ces diverses formes succéder chez le même individu; que toutes, par conséquent, composent une famille naturelle ayant un principe analogue ⁽⁵⁾.

Beaucoup de médecins sont portés à se servir d'une expression, surannée sans doute, mais indiquant, d'une manière abrégée et sous un titre générique, ces affections cutanées diverses qui dérivent d'une cause intérieure constitutionnelle, et dénotent une modification intime de l'organisme. MM. de Castelnau et Ducrest regardent l'existence d'un *vice dartreux* comme généralement admise et bien établie par les faits ⁽⁶⁾. Selon M. Devergie, par cette dénomination on désigne un inconnu très-réel qui représente un état morbide de l'économie,

⁽¹⁾ *Revue méd.*, 1845, t. IV, p. 483.

⁽²⁾ *A practical treatise of the diseases of the skin.* London, 1837, p. 53.

⁽³⁾ *Nouvelle dermatologie.* Paris, 1842, t. I, p. 7.

⁽⁴⁾ *Monographie des dermatoses.* Paris, 1835.

⁽⁵⁾ *Observationes de herpete ejus complicationibus et remedio novo anthrakokali.* Pestini, 1837, p. 1.

⁽⁶⁾ *Mémoires de l'Académie roy. de Médecine*, t. XII, p. 29.

et que l'on cherche à combattre par des médications appropriées ⁽¹⁾.

Ainsi, de judicieux observateurs ont déclaré, d'une manière plus ou moins directe et positive, qu'il existe une diathèse à laquelle on peut rapporter, comme principe ou élément essentiel, un certain nombre d'affections cutanées chroniques.

Je suis donc autorisé à rechercher quelle est cette diathèse, quels en sont les caractères, et quelles indications générales elle suggère.

B. — *Notion sommaire de la diathèse herpétique et de ses manifestations.*

Je me sers du mot *herpétique* pour désigner cette diathèse, parce que je n'en connais pas de préférable. On pourrait aussi bien l'appeler *eczémateuse*, *impétigineuse*, mais ce serait en circonscrire le domaine plus que de raison. Il demeure bien entendu que la désignation d'*herpétique* ne s'applique pas à une forme isolée, à l'affection vésiculeuse de la peau qu'on nomme *herpès*, mais qu'elle s'étend à l'ensemble des dermatoses chroniques.

Toutefois, et il est nécessaire de s'en expliquer dès l'abord, cette diathèse n'est pas la cause unique de toutes les maladies chroniques de la peau. Parmi ces maladies : 1^o il en est qui reconnaissent pour cause, des agents locaux, immédiats, comme la gale, le favus; 2^o d'autres ont une nature tout à fait spéciale, comme l'éléphantiasis; 3^o il en est qui ont pour origine évidente d'autres diathèses, comme la syphilis, les scrofules, qui, exerçant, comme on l'a déjà vu, leur influence sur le derme, y produisent des lésions d'une nature particulière. Les dermatoses peuvent donc être syphilitiques, scrofuleuses, herpétiques; nous verrons bientôt qu'il y en a de cancéreuses.

On comprend déjà l'importance de ces distinctions et de ces divisions.

⁽¹⁾ *Considérations générales sur les causes premières des affections cutanées.* (Actes de la Société médicale des hôpitaux de Paris. 1^{er} Fascicule, 1850, p. 59.)

La diathèse herpétique est, de ces diverses sources des affections cutanées chroniques, la plus féconde; elle varie et multiplie ses effets. Ceux-ci se montrent, puis disparaissent pour revenir encore et pour attester que leur cause n'est pas détruite. On voit se développer successivement chez le même individu un érythème, un herpès, un pemphigus, un eczéma, un impétigo; souvent, ces affections se compliquent entre elles; parfois, elles semblent former un mixte dont le vrai caractère est difficile à déterminer.

Ce sont ces observations, maintes et maintes fois répétées, et dont l'exposé se trouvera dans l'histoire détaillée des maladies de la peau, qui m'ont conduit à admettre un état général ou constitutionnel, une diathèse susceptible de se traduire par des manifestations qui lui sont propres.

Ces manifestations sont représentées par les divers ordres de maladies cutanées : papules, vésicules, pustules, squammes, etc.; mais elles ne se bornent pas au tissu cutané.

Poupart a exagéré l'influence de ce qu'il appelle le *vice dartreux* en le montrant comme un protée pareil au virus syphilitique attaquant tous les points de l'organisme. Sans souscrire à ces aperçus hypothétiques, on reconnaît qu'un grand nombre d'affections locales doivent se rattacher à la diathèse herpétique.

Ce sont surtout les membranes muqueuses qui présentent des affections de ce genre. On peut citer :

Des ophthalmies rebelles, surtout des blépharites du genre de celles qui produisent la lippitude;

Des inflammations chroniques du conduit auditif externe, avec écoulement purulent (1);

Des aphthes souvent renouvelés sur les lèvres, les parois buccales, la langue (2);

(1) Poupart a vu la surdité guérir par l'apparition d'une dartre, et augmenter ou diminuer selon l'intensité de celle-ci. P. 23.

(2) J'ai vu cette localisation longtemps habituelle chez une dame atteinte d'herpès, puis d'acné rosacea.

Des phlegmasies avec squammes et fissures sur ce dernier organe (1);

Certaines laryngites chroniques; des pharyngites (2), des gastrites également lentes dans leur cours, alternant avec des affections cutanées, papuleuses ou vésiculeuses;

Des leucorrhées opiniâtres, avec légère inflammation de la vulve et du vagin, précédées d'érythèmes, d'eczéma (3);

Des éruptions analogues sur la face interne du prépuce, à la marge de l'anus (4);

Des dysuries, des stranguries produites par une phlegmasie de la vessie, avec coïncidence herpétique (5);

Des écoulements urétraux (6).

A ces maladies, on peut ajouter :

Diverses névroses (7);

Des engorgements glanduleux (8);

Des lésions parenchymateuses (9).

Il suffit de cet aperçu pour prouver que la diathèse herpétique méritait d'occuper une place parmi celles que je nomme *polygéniques*.

(1) J'ai vu une affection de ce genre chez une dame qui avait eu d'autres manifestations herpétiques. Rien de syphilitique ne pouvait être soupçonné. Plusieurs cautérisations avec le nitrate d'argent, des gargarismes très-fréquents avec l'eau de Labassère et le lait, les bains sulfureux artificiels et un régime très-adoucissant, ont triomphé de cette maladie.

(2) Surtout celles dont la forme est granuleuse.

(3) Une jeune dame, qui avait à la partie interne et supérieure des cuisses un eczéma, est atteinte, depuis son mariage, d'une leucorrhée rebelle que les sulfureux diminuent, mais qui revient avec une extrême facilité.

(4) Lafon-Gouzi; *Bulletin de la Soc. médicale d'émulation*, t. III, p. 25.

(5) Sauvages; *Nosol. cl.*, IX, p. 386. — Valentin; *Obs. d'affection vésicale ayant une cause dartreuse*. (*Annales cliniques de Montpellier*, t. XVII, p. 274.)

(6) V. les faits cités par Chrestien, Vigarous. (*Annales cliniques de Montpellier*, t. III, p. 102.)

(7) Tissot; *Traité des nerfs et de leurs maladies*, t. II et III, p. 330, 332.

(8) V. une consultation de M. Cayol sur des tumeurs mammaires. (*Revue méd.*, 1847, t. I, p. 321, 327.)

(9) Ce sont des inflammations chroniques et des altérations organiques des poumons, du foie, de l'utérus, etc., produisant la consomption, les hydroisies et la mort.